

# SONDAGE SUR LES HAUSSES SALARIALES PAS DE QUOI RÉJOUIR LA BANQUE DU CANADA

C'est au Québec que les entreprises prévoient les plus fortes augmentations  
HÉLÈNE BARILLA PRESSE

Les entreprises revoient à la hausse leurs prévisions d'augmentations de salaires et c'est au Québec qu'elles prévoient d'accorder les plus fortes augmentations en 2023.

Les résultats d'un sondage pancanadien réalisé à la fin de 2022, publiés lundi, ne sont pas de bonnes nouvelles pour la Banque du Canada, qui tente de juguler l'inflation.

Les entreprises confirment qu'elles sont plus que jamais sous pression pour augmenter les salaires, selon la firme spécialisée en rémunération Normandin Beaudry. La moitié des entreprises sondées ont indiqué avoir révisé à la hausse leur budget de rémunération au cours des derniers mois.

Au Québec, les entreprises prévoyaient d'augmenter les salaires de 4,1 % l'été dernier. À l'automne, la hausse prévue était rendue à 4,4 %, la plus élevée au Canada.

La hausse moyenne prévue au Canada et au Québec pour les entreprises non syndiquées est à un niveau très élevé, voire historique, selon Anna Potvin, associée et chef de la pratique de rémunération de la firme. « On n'a pas vu de budgets de rémunération aussi élevés dans les 20 dernières années », précise-t-elle.

Presque la moitié des entreprises prévoient aussi un budget supplémentaire pour fidéliser des employés, éviter des démissions ou faire des ajustements ponctuels en fonction du marché.

C'est aussi une première que cette possibilité de réajuster les salaires en cours d'année soit aussi généralisée, selon Anna Potvin, ce qui prouve que le marché du travail est très serré.

« Même avec une menace de récession, l'effet de la pénurie de main-d'œuvre est tel que la perspective de se départir de certains employés n'est pas envisagée par les entreprises. Elles veulent garder tous leurs gens dans le bateau. »

En incluant le budget supplémentaire prévu par les entreprises, l'augmentation du budget de rémunération pour 2023 atteint 5,1 % au Québec, comparativement à 4,7 % pour la moyenne canadienne.

Ce n'est pas surprenant que ce soient les entreprises québécoises qui prévoient les hausses salariales les plus importantes au Canada, selon la spécialiste en rémunération, parce que c'est au Québec que la pénurie de main-d'œuvre est la plus aiguë.

Les difficultés de recrutement sont assez généralisées parmi les secteurs d'activité, dont les technologies de l'information et le secteur des services en général.

## EFFET SUR L'INFLATION

À 4,2 %, la hausse moyenne des salaires prévue au Canada (sans budget supplémentaire) par les entreprises non syndiquées a de quoi inquiéter la Banque du Canada, qui craint une spirale salaires-prix qui viendrait contrecarrer ses efforts de réduction de l'inflation.

Déjà, en 2022, les salaires ont augmenté considérablement. Selon Statistique Canada, le salaire horaire moyen a augmenté de 5,1 % entre décembre 2021 et décembre 2022.

Dans son *Rapport sur la politique monétaire* (RPM) publié la semaine dernière en même temps que l'annonce d'une huitième hausse de 25 points de base de son taux directeur, la Banque du Canada a souligné que la croissance des salaires était généralisée, mais qu'elle semblait se maintenir autour de 4 % à 5 %.

C'est trop élevé, selon elle. À moins d'une forte croissance de la productivité, « il ne sera pas possible d'atteindre la cible d'inflation de 2 % si la croissance se maintient dans cette fourchette de 4 à 5 % », a prévenu la Banque du Canada.

Les économistes de la Banque Nationale sont du même avis. « Une croissance des salaires restant coincée dans sa fourchette actuelle de 4-5 % serait problématique puisqu'elle pourrait empêcher l'inflation de revenir à sa cible », écrivent-ils dans leur commentaire au sujet du RPM.

Les prévisions d'augmentations salariales énoncées par les entreprises varient selon le type d'organisations. Elles sont de 5 % dans le secteur privé non coté en Bourse, de 4,8 % dans les organismes à but non lucratif et de 4 % dans le secteur public et parapublic.

# L'air de Limoilou est plus contaminé que la moyenne

Le rapport sur la qualité de l'air à Limoilou a été rendu public hier

Le Journal de Québec · 1 févr. 2023 · 3 · TAÏEB MOALLA

Les concentrations moyennes annuelles de particules fines à la station du Vieux-Limoilou sont « parmi les plus élevées de la province », confirme un nouveau rapport sur la qualité de l'air qui fait plusieurs recommandations destinées notamment au Port de Québec.



Il s'agit là d'une des conclusions d'un rapport de plus de 1200 pages remis vendredi au ministre de l'environnement et rendu public hier.

Il a été rédigé par le Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques à Limoilou, présidé par Jean-pierre Charland. Hier soir, pour présenter son pavé, ce dernier a animé une séance d'information, à laquelle ont pris part une trentaine de citoyens.

Le volumineux document évoque l'enjeu du nickel qui est au coeur des débats depuis que le gouvernement du Québec a permis – depuis avril 2022 – de quintupler les seuils de concentration quotidiens.

Même si le Groupe de travail n'avait pas le mandat de prendre position au sujet de cette hausse, il a néanmoins noté que « malgré des mesures d'atténuation mises en place, des dépassements de la norme sont encore observés, une situation inacceptable pour une partie de la population ».

**DÉPASSEMENTS DES NORMES**

En utilisant rétrospectivement le nouveau seuil quotidien (70 nanogrammes par mètre cube), M. Charland note qu'il y a quand même eu 44 dépassements de cette limite à la station de Limoilou (entre 2011 et 2021) et 23 dépassements aux stations du Port de Québec (entre 2015 et 2021).

Au début de 2022, il y a eu cinq dépassements de cette norme, a-t-il précisé en soirée. Cela dit, le risque de cancer lié au nickel n'est pas établi, lit-on dans le rapport.

L'autre « contaminant prioritaire » que le Groupe a à l'oeil est le dioxyde d'azote qui est « la forme d'oxyde d'azote qui a la plus grande toxicité ».

Ses concentrations dépendent principalement de la circulation automobile.

Santé Canada dresse un lien de causalité entre cette pollution routière et plusieurs types de maladies et de cancers.

#### MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Le rapport fait une vingtaine de recommandations. Sur les quatre les plus urgentes, à mettre en place en moins d'un an, trois concernent le port de Québec. On préconise une « amélioration continue des procédures de gestion des poussières lors de la manutention et l'entreposage de solides en vrac au Port de Québec et dans la zone industrielle de Limoilou ».

Un système de mesure en temps réel des émissions fugitives et l'amélioration continue des procédures de gestion des poussières sont suggérés.

D'autre part, une réglementation sur le chauffage au bois, l'électrification des quais des navires de croisières et le nettoyage des voies de circulation font également partie des pistes suggérées.

« Le Port n'aura pas le choix (de revoir ses pratiques), sans quoi il ne réussira pas à avoir l'adhésion de la communauté »

– Claude Villeneuve, chef de Québec d'abord

« La Ville ne peut plus passer à côté, elle doit être ferme et exiger du Port de Québec que leurs activités soient sous couverts »

– Jackie Smith, cheffe de Transition Québec

« Concernant précisément le nickel, le Port de Québec est conscient que la communauté est préoccupée et compte appuyer l'entreprise

Glencore pour maintenir de bonnes pratiques et l'amélioration continue des conditions d'opération »

– Le Port de Québec

« S'il y a des mesures d'atténuation importantes [qui s'adressent au Port], c'est parce que le Port a un rôle important à jouer dans la mauvaise qualité de l'air à Québec »

– Sol Zanetti, député de Québec solidaire

# La responsabilité de tous, estime le maire

Le Journal de Québec · 1 févr. 2023 · 3 · JEAN-LUC LAVALLÉE – Avec Taïeb Moalla et Stéphanie Martin

La pollution atmosphérique dans Limoilou et la Basse-ville de Québec est l'affaire de tous et non d'un « seul coupable », selon Bruno Marchand.

À peine le rapport du Groupe de travail dévoilé, le maire de Québec a pris sa part du blâme, en point de presse, tout en refusant de pointer du doigt les autres responsables des émissions polluantes.

## MEA CULPA

« Nous sommes nombreux à avoir une part de responsabilité. La Ville de Québec va assumer ses responsabilités et elle va être très proactive », a-t-il insisté, disant avoir déjà identifié une quarantaine de pistes de solutions.

Selon le maire et la responsable de la qualité du milieu,

Marie-josée

Asselin, la

Municipalité est déjà sur la bonne voie, mais il y a encore du chemin à faire. Le nouveau centre de biométhanisation permettra d'améliorer la combustion de l'incinérateur, dans lequel les investissements majeurs se poursuivront.

La Ville mise sur le tramway, un « élément important » du virage déjà amorcé. Elle continuera d'accroître sa flotte de véhicules électriques et hybrides.

Elle compte planter 130 000 arbres d'ici 2029, ramasser la poussière de façon plus optimale lors du nettoyage des rues, être plus proactive pour annoncer les alertes au smog et continuera, jusqu'en 2026, à subventionner le remplacement de vieux poêles à bois qui émettent des particules fines.

## LES CITOYENS INTERPELLÉS

Les citoyens contribuent de façon importante à la pollution par le transport routier et les poêles à bois non conformes, a rappelé le maire.

« Comme citoyens, on va avoir des choix à faire si on veut être partie prenante de la solution, a insisté M. Marchand. Les solutions doivent être nombreuses et on doit tous se sentir concernés pour améliorer la qualité de l'air. »

Le maire de Québec a refusé de lancer la pierre au Port de Québec. D'après lui, « le Port a une profonde volonté de collaborer, je la sens. Mario Girard [le PDG] s'est engagé à faire mieux et j'ai pleinement confiance en lui ».